



Pascal Houbbron
& son équipe municipale

Dix ans déjà

au service des Bihorellais



2001 2011

Édito

Si vous habitez Bihorel, c'est que vous avez choisi un cadre de vie et un environnement propices à l'épanouissement de votre famille.

Depuis maintenant dix ans, notre équipe administre notre commune pour le bien-être de ses habitants.

Depuis dix ans, nous avons embelli la ville et l'avons rendue plus sûre et plus agréable à vivre encore.

Depuis dix ans, nous avons agi pour les familles, par des actions en faveur des jeunes, sans oublier nos anciens qui aiment tant leur quartier.

Depuis dix ans, l'attractivité de Bihorel ne s'est pas démentie !

En effet, le prix de l'immobilier s'est considérablement élevé et la liste d'attente dans notre parc de 1100 logements sociaux ne cesse de s'allonger pour aboutir à près de 500 demandes de logements en instance.

En dix ans, un seul immeuble a été construit sur notre commune.

En dix ans, nos services au public se sont largement améliorés et donnent satisfaction au plus grand nombre.

C'est avec un sentiment de fierté que j'affirme que nous avons façonné une ville modèle en terme de services, de mixité, d'environnement.

L'avenir, c'est donc de consolider et pérenniser ce cadre de vie si exceptionnel : c'est notre engagement aujourd'hui.

**Votre maire,
Pascal HOUBRON**



L'interview du maire, Pascal Houbron "LE GOÛT DES AUTRES"

Dix ans après son élection, le maire de Bihorel jette un œil dans le rétro. Son parcours associatif, son avènement en 2001 alors qu'il n'a que 33 ans, son engagement au service de la commune, Pascal Houbron revient sur la décennie passée et livre ses impressions.

Cela fait dix ans cette année que vous êtes à la tête de la mairie de Bihorel. Quel souvenir gardez-vous de votre élection en 2001 ?

A l'époque, je succédais à Jean Fréret. C'était un personnage très apprécié qui était élu dans la commune depuis 1945. Succéder à une personnalité de ce type, ce n'est pas facile. Et puis j'avais seulement 33 ans...

Grâce à mon parcours associatif, j'avais quand même une petite notoriété. Et Jean Fréret m'a soutenu. Je m'inscrivais dans la continuité de son équipe, dont je faisais déjà partie. J'incarnais, en quelque sorte, le changement dans la continuité.

Quand j'ai été élu, j'ai tout de suite mesuré la responsabilité d'un poste aussi important. J'avais déjà dirigé une association, mais devenir maire, c'est tout autre chose. Si j'avais déjà le sentiment de concourir à l'intérêt général au Gallia Club Omnisports de Bihorel (GCOB), là, j'allais continuer à le faire mais dans une

plus large mesure. Car ma mission touche à des domaines aussi divers que le social, l'urbanisme, les finances etc. L'avantage est que je connaissais bien les lieux et le personnel municipal avec qui j'ai de vraies relations de confiance.

Vos liens avec Bihorel ne datent pas d'hier. Entre elle et vous, on peut dire que c'est une vieille histoire d'amour ?

Je suis arrivé à Bihorel avec mes parents à l'âge de six ans. Nous venons de Bonsecours. Depuis, j'y ai toujours vécu. J'ai même habité les trois quartiers : d'abord avec ma famille au Chapitre, ensuite, vers l'âge de 22 ans, au Plateau des Provinces, dans l'immeuble Anjou, enfin dans le Vieux-Bihorel, une petite maison rue Saint-Antoine, et une autre, rue Saint-Denis, à quelques pas de la mairie où je vis toujours aujourd'hui.

Toute ma scolarité s'est déroulée à Bihorel : de l'école Méliès au lycée Flaubert, en passant par le collège Michelet. C'est seulement à mon entrée à l'université que je suis allé à la faculté de Rouen pour y passer une licence en sciences économiques.

Beaucoup connaissent mon implication dans la vie associative bihorellaise. J'ai commencé le handball à l'âge de sept ans ici, au Gallia Club Omnisports de Bihorel, avant de devenir trésorier puis président de la première association de la commune, en 1991. J'ai arrêté de jouer il y a seulement quatre ou cinq ans, mais les copains viennent me rechercher, alors il se pourrait que je reprenne l'entraînement, si mon emploi du temps me le permet...

Qu'est-ce qui vous anime depuis dix ans ?

Le sens de l'intérêt général, en premier lieu. J'aime travailler pour les autres. Mon action a toujours été menée vers le collectif. Et puis j'ai le sens de l'équipe.

Il est important aussi de se sentir soutenu, d'avancer ensemble. D'ailleurs je ne pourrais rien faire sans mon équipe municipale. Les adjoints, les conseillers s'investissent au quotidien pour mener à bien les projets, rencontrer la population. Je peux également m'appuyer sur un personnel municipal compétent et de confiance. Sans compter que le tissu associatif est très dynamique ici, et contribue activement à la vie de la commune.

Me sentir responsable est également moteur pour moi. Partout, je suis en responsabilité 24h sur 24, et ça je le mesure. Je ne me verrais pas être un simple « consommateur » de prestations, sans contribuer autrement que par l'impôt.

Enfin, satisfaire les gens est ma plus grande joie. Quand, par exemple, en me rendant au Plateau des Provinces, je lis dans les yeux des habitants fierté et satisfaction, je me dis que j'ai bien fait mon boulot !

A quoi ressemble votre vie de maire ?

Elle est très cadencée ! Il faut avoir une relation au temps très cadrée. Tout est chronométré. Au quotidien, mon rôle exige beaucoup d'investissement, de disponibilité... Mais j'ai un bon sens d'adaptation et la capacité de faire plusieurs choses en même temps. En tant que maire, je dois savoir être un homme de dossiers, mais aussi un homme d'écoute et d'échange. L'écoute des habitants est pour moi essentielle. Cette qualité m'est reconnue par ceux qui me côtoient au quotidien.

La fonction de maire me prend une énergie folle. Il faut savoir concilier vie professionnelle, vie municipale et vie privée. Cela nécessite une bonne organisation. Il arrive parfois que ma famille

appelle à la mairie pour prendre un rendez-vous, pour bloquer un créneau dans l'agenda du maire.

Ce que beaucoup ignorent, c'est que je suis un maire qui travaille. Je suis délégué au développement durable du groupe La Poste pour la région Haute-Normandie. Pour honorer mes engagements, mon statut d'élu me permet de prendre deux journées par semaine non rémunérées. Je prends donc mes jeudis et vendredis. Mes indemnités d'élu me permettent de compenser cette perte de salaire.

Quel est votre meilleur souvenir ?

C'est un voyage avec tous les maires d'Europe Echanges au Burkina Faso. J'ai eu une vraie prise de conscience. Quand on va là-bas, qu'il fait 40°C à l'ombre et qu'on voit des enfants démunis, un vieux t-shirt sur le dos, mais le sourire jusqu'aux oreilles, cela fait réfléchir.

On se rend compte qu'ici on est très matérialistes. Certes, il faut s'occuper des petits problèmes techniques chaque jour. Mais il n'y a pas que l'aspect matériel qui compte. Le « vivre ensemble » aussi est très important. Et je ne veux pas perdre cela de vue.

Quel est votre plus grand regret ?

C'est la fermeture de l'école maternelle Corneille. Je l'ai très mal vécue.

Le projet de valorisation du centre commercial du Chapitre qui a avorté restera aussi gravé dans ma mémoire.

Comment voyez-vous l'avenir de Bihorel ?

Je refuse d'être fataliste. Vu la configuration actuelle, je crains qu'on ne puisse garder nos services de proximité en l'état. Je vois le renforcement de nos services par le projet d'une commune nouvelle.

Je suis un enfant de Bihorel et je m'engage depuis 25 ans pour ma commune. Il importe donc pour moi que nous ne perdions pas notre identité et que nous ne soyons pas le « parent pauvre » de la commune nouvelle. C'est pour cela qu'il me semble important de maintenir le nom de Bihorel, que nous gardions notre état civil à la mairie de Bihorel et que nous maintenions les services de proximité là où ils sont nécessaires.

Tout ce qu'on a construit ne pourra pas perdurer sans ressources nouvelles. Nous avons ici les équipements d'une ville de 12 à 15 000 habitants alors que nous sommes à peine 8700. Comment demain allons-nous financer leur entretien ? Je ne veux pas faire peser une pression fiscale plus forte.

La création d'une commune nouvelle avec Bois-Guillaume me paraît la solution la meilleure. Dans le cas où ce projet n'aboutirait pas, il est fort à parier que nous deviendrions un quartier de Rouen dans les années à venir, sans que les habitants puissent réellement s'exprimer sur la question.

L'essentiel pour moi, c'est que notre cadre de vie à Bihorel soit respecté et conservé... et cela, quelle que soit la structure communale.

**Bihorellais je suis depuis toujours,
Bihorellais je resterai !**

UN CONTRE-LA-MONTRE AU QUOTIDIEN

Un planning chargé, des sollicitations nombreuses, le maire n'est pas seulement celui qui serre des mains et signe des décisions municipales (même si chaque jour, 50 à 150 signatures sortent de sa plume). Ses fonctions sont multiples, ses responsabilités nombreuses, son temps compté. D'autant que l'élu bihorellais garde une activité professionnelle.

Zoom sur une journée type du maire :

8H30 : Pascal Houbron commence sa journée au travail, à la Poste, à Rouen. Délégué au développement durable du groupe pour la région Haute-Normandie, il a choisi d'aménager son temps de travail. Son statut lui permet en effet de prendre deux journées par semaine (les jeudis et vendredis) pour se consacrer pleinement à son rôle d'élu.

12H15 : il quitte l'agence pour être à la mairie vers 12h30. Là, il consacre vingt minutes à la lecture du courrier de la Ville et s'entretient, dans le même temps, avec sa secrétaire.

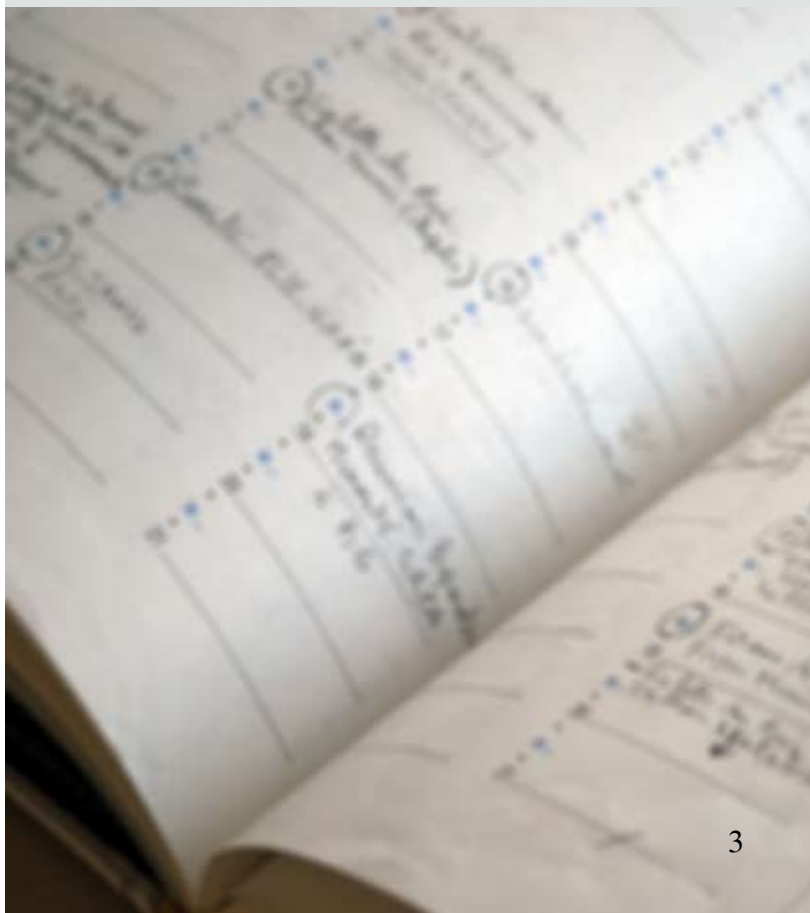
12H45-50 : le directeur général des services, François Lemeille, le rejoint. « *Là j'exerce un travail d'arbitrage. Je tranche, prends des décisions* », raconte le premier magistrat.

13H : Pascal Houbron déjeune au restaurant scolaire. « *Je mange chaque jour comme les enfants des écoles. Et je paye ma cantine !* » précise-t-il.

14H : le maire est de retour sur son lieu de travail.

17H30 : il quitte son bureau, mais sa journée n'est pas finie. « *En fin d'après-midi, ont lieu les réunions à la CREA (ndrl. Pascal Houbron est vice-président de la Communauté de l'agglomération Rouen-Elbeuf Austreberthe), les réunions à la mairie (Conseils Municipaux et de Municipalité, CCAS, manifestations diverses...), ou encore pour COPLANORD (Syndicat intercommunal d'aménagement des plateaux Nord de Rouen)* ». Quand l'agenda le permet, l'élu reçoit sur rendez-vous les habitants. La journée du maire se termine par la lecture de dossiers de fond (urbanisme, aménagement, etc).

20H30 : en soirée, il doit parfois se rendre à des réunions de groupe de l'équipe municipale.



La ville en vert

URBANISME - VOIRIE - ENVIRONNEMENT

Préserver un cadre de vie agréable et sécurisé, assurer un développement maîtrisé et de qualité, répondre aux besoins de logements, accompagner la vitalité économique de la ville, le tout, dans le respect de l'environnement, tel est le challenge qu'a décidé de relever la municipalité, emmenée par Pascal Houbron.

La Ville a souhaité mettre en œuvre un **PLU** qui tient compte des spécificités de Bihorel. Révisé, le nouveau Plan Local d'Urbanisme a été approuvé par le conseil municipal le 8 février 2010. Il va permettre une **gestion de l'aménagement urbain plus adaptée**. L'urbanisation de certains terrains va rendre possible la création de logements et permettre de répondre à de forts besoins en la matière. **L'économie locale est favorisée**. Le développement de la zone de la Prévotière a permis l'implantation de deux entreprises sur le territoire de la commune (**Districenter et Accrosport**) et à terme, d'un **cabinet de podo-orthèse et d'un carrossier**. Le commerce de proximité est maintenu. Le côté artisanal fait perdurer l'esprit village du Vieux-Bihorel.

RÉAMÉNAGER ET SÉCURISER

Divers chantiers de construction, d'extension et de rénovation des bâtiments communaux ont été entrepris par l'équipe municipale, avec l'appui des services techniques de la Ville et leur responsable Daniel Mauger (voir par ailleurs, dans les chapitres suivants). L'entretien des 35 kilomètres de voirie est prévu dans un programme pluriannuel. Une campagne de contrôle de stabilité des 600 poteaux d'éclairage public a été menée. Un carrefour a été réaménagé en zone 30, à l'angle des rues Eugène Lecoq et Joseph Roy dans le Vieux-Bihorel, en vue de renforcer la sécurité. La réfection totale de la rue Maurice Utrillo et de l'allée Albert Beaucamp a également été entreprise (éclairage public, espaces verts, stationnement, etc). Des parkings du Plateau des Provinces ont été rénovés.

VERS UNE DÉMARCHE ENVIRONNEMENTALE

Depuis un peu moins de dix ans, **la municipalité s'engage en matière environnementale**. Bihorel signe d'ailleurs cette année sa 9ème participation à la **Semaine du développement durable** (en collaboration avec Bois-Guillaume et Isneauville depuis 2006). Un important programme de création d'aires de jeux a également été mené. Près d'une vingtaine ont été créées sur les trois quartiers de la ville.

Une politique « écomobile » est en marche. Elle favorise les déplacements doux et propres. Une **piste cyclable** a été mise en place entre le Chapitre et la place de l'église, une zone 30 est apparue dans le Vieux-Bihorel, l'utilisation de véhicules non polluants est désormais privilégiée. Sur un parc de vingt véhicules motorisés utilisés par les services municipaux, quatre sont des **véhicules propres (électriques et hybrides)**. Depuis 2010, la Police municipale est équipée d'un scooter électrique.

Afin de réduire les consommations énergétiques de l'ensemble des bâtiments communaux, la Ville a confié le renouvellement et l'entretien des chaufferies à la société Dalkia. Un contrat a été conclu l'année dernière. La société est chargée de mettre en place **des techniques innovantes visant à diminuer la consommation d'énergie**.

La gestion des déchets (compétence de la CREA, communauté d'agglomération rouennaise) préoccupe également la municipalité. En effet, elle va prochainement installer des **conteneurs et récupérateurs de déchets textiles et jouets**. **Un projet de compostage des déchets alimentaires** est également en cours à la restauration scolaire, en collaboration avec la CREA.

Elus en charge :
Christian Yvonnez,
puis Denis Poussin



2001-2008



2008-2014

Elus en charge :
Marie-Christine
Choquart,
puis Odile Le
Compte



2001-2008



2008-2014



Les projets

- Renouvellement urbain de la place de l'église ; nouveaux logements et création de commerces dans l'îlot rue de la Paix, rue de la République, rue de la Libération
- Implantation de nouveaux espaces verts avec la création du Square des Provinces et du Square Corneille au Plateau des Provinces
- une étude est menée sur le quartier du Chapitre par un architecte pour le réaménagement de l'espace public

Un projet environnemental intercommunal

En 2010, la Ville a décidé la mise en œuvre d'un **Agenda 21**, en coopération avec les communes de Bois-Guillaume et d'Isneauville. Elle a approuvé le cahier des charges de l'étude menée par la société Extra Muros de Lille.

La procédure d'élaboration poursuit plusieurs objectifs : sensibilisation aux enjeux du développement durable à l'attention des élus, de l'encadrement des services municipaux et des agents des trois communes, réalisation d'un diagnostic commun, définition d'une stratégie commune, mise en œuvre d'un plan d'actions opérationnel, chiffré et pluriannuel, et évaluation des actions engagées dans une logique d'amélioration.

35 km
de voirie à entretenir

Petit Bihorellais deviendra grand

JEUNESSE

Dès 2001, les jeunes figurent parmi les priorités de la municipalité : de la plus petite enfance au passage à l'âge adulte. Le mot d'ordre : toujours plus d'activités.

LA CRÈCHE : UN SUCCÈS GRANDISSANT

La crèche municipale remporte un franc succès. « *Ce qui compte pour nous, c'est l'éveil des enfants* », expose Marie Dechaumont, responsable de la crèche - halte garderie. La crèche, en quelques mots, c'est **43 places** disponibles depuis 2001 (pour seulement 20 auparavant) une équipe de seize encadrants composée d'une directrice, de neuf auxiliaires de puériculture, de deux éducatrices et de quatre CAP petite enfance, des sorties découvertes, et des activités aussi diverses que la plantation de bulbes, l'atelier pâtisserie, la lecture de contes, la danse ou le chant. Cet espace réservé aux tout petits est conçu pour que chaque enfant puisse s'épanouir en collectivité, apprendre à vivre avec l'autre.

DES INITIATIVES DÈS 2002

En 2002, la création du conseil municipal d'enfants, qui deviendra ensuite **CMJ (Conseil Municipal Jeunes)**, offre aux plus jeunes la possibilité de participer de manière active à la vie communale. L'équipe de volontaires s'engage chaque année pour le Téléthon, est présente à toutes les cérémonies officielles, organise des sorties et mène des actions d'intérêt général comme le nettoyage des briques au Parc de l'Argilière. C'est également en 2002 qu'a été créé un **local ado** sous l'impulsion de l'élue à la jeunesse.

Deux terrains multisports extérieurs (des city-stades) ont été aménagés : l'un au Chapitre, l'autre au Plateau des Provinces. Un **radio crochet**, et pour cette année, une comédie musicale conçue et interprétée par une dizaine de jeunes, sont autant de nouveaux projets lancés par la municipalité.

DES ACCUEILS DE LOISIRS

Trois centres de loisirs accueillent les enfants de 3 à 17 ans :

- l'un sur le site René Coty, les mercredis et « petites vacances » scolaires. Des activités thématiques, ainsi que des sorties (piscine, cinéma, patinoire, bowling...) sont organisées. Cet accueil compte en moyenne une soixantaine d'enfants.

- un autre, à l'école Méliès, durant les vacances d'été. Un thème est choisi chaque mois. Une foule d'activités sont proposées, mais aussi des sorties, plus importantes et plus fréquentes que durant l'année scolaire puisqu'un car est à disposition. En moyenne, cet accueil rassemble environ 200 enfants en juillet et 100 en août.

- le troisième, à l'ancienne école Pierre Corneille, où depuis 2010, des activités sont proposées aux 11-17 ans. Le programme est adapté. Pour les vacances de février par exemple, les adolescents ont participé à l'élaboration de leur planning. Films, jeux vidéo, concours de chant, défilés de mode, tournoi de jeux de société, ateliers cuisine étaient au menu.

Les accueils de loisirs proposent chaque été en moyenne huit mini séjours (équitation, kayak, escalade, VTT, voile...). Des nuits au centre sont régulièrement organisées pour les petits comme les grands. En juillet, le dispositif Sport vacances offre l'accès à de nombreuses activités à la carte : bowling, cinéma, paintball, karting, parcours acrobatique dans les branches, etc.



Les projets

- Réhabilitation de l'ancienne école Pierre Corneille en Maison de l'enfance et de la famille avec : une nouvelle crèche au rez-de-chaussée de 20 places, des salles aménagées à l'étage pour l'accueil des jeunes de 11 à 17 ans et de quelques associations
- Création d'un PIJ (Point Information Jeunesse) : pour l'orientation professionnelle des moins de 25 ans

Elus en charge :
Odile Le Compte puis
Florence Martel



2001-2008



2008-2014

La crèche, c'est :
43 places
16 encadrants

L'éducation prioritaire

EDUCATION

Depuis 2001, la Ville a fait des efforts considérables pour améliorer les conditions d'apprentissage des jeunes Bihorellais. Les écoles, mais aussi la restauration scolaire, ont fait l'objet d'un important renouveau. Les actions éducatives sont encouragées, l'accès aux nouvelles technologies de communication favorisé. La sécurité et la prévention ont été renforcées. L'insertion professionnelle est, en outre, favorisée : de nombreux stagiaires sont accueillis dans les écoles comme au restaurant scolaire, en apprentissage, en CAE, en formation découverte etc.

LES ECOLES MODERNISEES

Entre 2001 et 2006, la Ville a changé le mobilier de toutes les écoles publiques. Le matériel informatique a été renouvelé dans les écoles primaires et les écoles maternelles ont été équipées. Le réseau haut-débit est accessible partout. En 2009, le projet pédagogique Grand Turc a été soutenu financièrement par la Ville. Pour inciter les écoliers à utiliser d'autres moyens de transport que la voiture des parents, le **pédibus** a été lancé en 2009. En 2010, **des études surveillées** ont été créées avec les enseignants. En outre, la municipalité apporte un soutien logistique lors des temps forts de la vie scolaire.

Les abords des écoles ont été sécurisés avec des aménagements de voirie. En 2010, des gâches électriques ont été installées sur les portails des écoles publiques pour filtrer les entrées. Des actions d'éducation à la sécurité routière ont été menées par la Police municipale.

Côté travaux, la Ville a investi dans **l'extension de l'école maternelle Jean Macé** (une extension composée d'un dortoir et d'une réserve). **Le logement de fonction de l'école Larpin a été réhabilité en garderie. A l'école maternelle Coty, une classe a été ouverte et de nouvelles salles ont été aménagées.**

LA «CANTINE» SUR LA VOIE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

La restauration scolaire a totalement été renouvelée en dix ans : d'abord les cuisines satellites dans les écoles Méliès, Macé et Coty et au foyer municipal puis la cuisine centrale de production des repas à Coty. De 2001 à 2004, les salles à manger ont été rééquipées en mobilier neuf et l'ensemble des locaux de restauration des écoles a été modernisé. En 2005, la cuisine centrale a été reconstruite pour être mise en conformité et fonctionner en liaison chaude.

La restauration scolaire s'engage depuis quelques années sur la voie du développement durable. Préparer des repas toujours plus sains, dans des conditions de production toujours plus écologiques, et éduquer les enfants dans ce sens, sont les objectifs poursuivis par les élus et l'équipe de Philippe Janssen, responsable du service.

Les repas sont fabriqués à la cuisine centrale depuis longtemps déjà. Un choix auquel la Ville est attachée. *Les repas sont préparés le matin pour le midi.* L'accent est mis sur l'utilisation de produits frais et de techniques de cuisson traditionnelles. « *Depuis 2009, on utilise les pommes de terre d'un maraicher local* », raconte le chef de service. Depuis 2005, **des produits issus de l'agriculture biologique** sont introduits dans les repas. Ils constitueront 20% des composants des menus en 2013. La Ville propose des opérations éducatives parallèlement (lors de **la semaine du goût** notamment). Depuis 2008, la plupart des produits d'entretien utilisés sont biodégradables (à l'exception des désinfectants). La mise en place du **tri sélectif** l'année dernière permet aujourd'hui le recyclage de tous les emballages : soit de 4 à 5 conteneurs de 750 litres par semaine, qui ne sont plus incinérés. Un projet de **compostage** des déchets végétaux est lancé cette année. Un site pilote, composé de quatre bacs, va être mis en place pour un an à côté de la cuisine centrale.



Les projets

- Rénovation du réseau informatique
- Projet ENT (Environnement Numérique de Travail) : un portail sur le web qui permettrait aux écoles d'échanger
- Travailler sur l'animation du temps repas : pour qu'il devienne un moment plus agréable et reposant

Elus en charge :
Jean-Pierre Ferrès,
puis Laure Pimont



2001-2008



2008-2014

600 enfants prennent leurs repas au restaurant scolaire

La Ville, 1^{er} supporter de ses athlètes

SPORT

Des infrastructures de qualité à disposition gratuitement, une enveloppe de subventions qui ne cesse de gonfler, une forte implication dans les manifestations... lorsque la Ville soutient ses sportifs, elle ne fait pas semblant.

MISE À DISPOSITION D'INFRASTRUCTURES DE QUALITÉ

La Ville met à disposition gratuitement ses infrastructures sportives. **Un réseau de bâtiments** qu'elle entretient et continue d'étendre. Tous les sites sportifs subissent un « grand nettoyage » au cours de l'été : petits travaux, coup de peinture, etc. Les équipements sont régulièrement renouvelés en fonction des besoins et de l'évolution des normes de sécurité. Une kyrielle d'agents municipaux oeuvrent chaque jour pour les sportifs : des agents d'accueil, aux services techniques, en passant par le personnel d'entretien etc.

Le conseil municipal a investi dans la construction d'une structure supplémentaire avec celle de **la salle d'évolution Emilie Le Pennec** et ses 450 m² dédiés à la gymnastique volontaire et à la danse. Sur le stade du Maréchal Leclerc, de **nouveaux vestiaires pour les équipes sportives** devraient être sous peu opérationnels. La lisse de l'hippodrome et du terrain de ligue de football ont été rénovés.

Une mise aux normes des locaux sportifs a été réalisée : l'ensemble des bâtiments a été révisé et a bénéficié des contrôles de l'APAVE.

UN SÉRIEUX COUP DE POUCE FINANCIER

Chaque année, la Ville apporte un soutien financier aux 18 sections du Galia Club Omnisports de Bihorel. **Les subventions sont en constante augmentation.** En 2001, elles s'élevaient à 141 930 euros, en 2006, à 150 209 euros, et en 2011 elles atteignent 162 598 euros.

LA VILLE, FIDÈLE PARTENAIRE

La municipalité s'implique auprès des clubs lors de chaque événement sportif. **Elle est présente, fournit régulièrement des récompenses, offre un important soutien matériel** : prêt de salle, de matériel sono, de tables etc. En 2007, pour les 40 ans du GCOB, la Ville a organisé un grand repas au gymnase Coubertin. Elle a également participé à l'organisation du championnat académique de cross sur l'hippodrome, deux années consécutives, réunissant 1400 participants.

Depuis 2008, la Ville récompense chaque année ses sportifs, toutes disciplines confondues, lors du **Trophée des sports**. Elle est à l'initiative de nouvelles manifestations sportives comme le concours de pétanque inter-quartiers, créé en 2009.



Les projets

- Extension du gymnase Hébert (salle de réunion et sanitaires), dont les travaux vont débiter cette année
- Projet Dynaclub : déplacement des terrains de tennis du Chapitre et construction d'un club house
- Restructuration et extension de la piscine Transat

Elus en charge :
Jean-Marc Chevallier



2001-2014

162 598 euros
de subventions
au GCOB en 2011

Une main tendue

SOCIAL

« La mairie est la première entité à recevoir un SOS », comme l'explique le responsable du Service social de la municipalité, Yves Quenault. Aussi l'action sociale de la Ville de Bihorel repose sur la proximité et l'écoute : un accueil au rez-de-chaussée de la mairie, trois agents qui reçoivent, conseillent et orientent les habitants vers les partenaires de la Ville (SIAAD, aide à domicile...), un éventail d'aides et de dispositifs adaptés.

COUP DE POUCE À L'EMPLOI

300 Bihorellais sont actuellement à la recherche d'un emploi. En moyenne, 10 % d'entre eux frappent à la porte de la mairie. **Le service social leur propose d'établir un bilan de situation, de les accompagner et les orienter dans leurs démarches.** Un ordinateur équipé d'internet et d'une imprimante sont à disposition pour leurs recherches et la rédaction des CV et lettres de motivation, au premier étage de l'Hôtel de Ville. Le service social suit par ailleurs une vingtaine de bénéficiaires du RSA. Une convention a été signée en 2008 avec le Département pour gérer les contrats d'insertion.

Un forum de l'emploi a été créé. La troisième édition aura lieu cette année. Le forum rassemble centres de formation et professionnels qui proposent des offres d'emploi et des informations sur l'orientation.

AUX PETITS SOINS DES AÎNÉS

Afin de maintenir à leur domicile et dans de bonnes conditions les seniors qui le souhaitent, le CCAS (Centre communal d'action sociale) s'appuie sur **un dispositif d'aides à la personne et de nombreux partenaires** :

- l'aide à domicile avec le concours d'associations (415 bénéficiaires)
- le service Téléalarme avec la Ville de Rouen (63 bénéficiaires)
- le portage de repas à domicile avec la Ville de Darnétal (30 bénéficiaires)
- les soins à domicile avec le SIAAD (21 bénéficiaires en 2009)

En 2009, **un conseil des sages**, composé de 10 personnes, a été créé. Le premier **forum des anciens** a été organisé en 2010, **en partenariat avec le Comité d'entraide.**

Un banquet et un voyage sont chaque année proposés aux seniors par la Ville.

Danièle Guillouet, conseillère déléguée aux personnes âgées, organise régulièrement des sorties pour les anciens.

DES AIDES POUR LES FAMILLES

Les plus démunis peuvent bénéficier d'une **aide financière individuelle**. En 2010, cela représentait 102 dossiers (pour 91 en 2009). **La banque alimentaire** distribue par ailleurs 122 colis par semaine (ce qui équivaut à un volume de 27 108 kg en 2010). Des collectes sont organisées dans les centres commerciaux deux fois par an, et dans les écoles communales.

Le contrat partenaire jeune connaît un succès croissant. Ce dispositif, mis en place en partenariat avec la CAF et le Département, permet aux jeunes de moins de 20 ans qui s'inscrivent dans des associations sportives ou culturelles, d'obtenir une participation financière pour leur équipement et la licence.

52 enfants ont bénéficié du contrat partenaire jeune en 2010 (38 en 2009).



Les projets

- Deux projets de construction sont à l'étude :
- une résidence seniors au domaine du Chapitre.
 - Le Foyer Tamarelle devrait être restructuré : transformation de T1 en T2 ou même T3, remise aux normes des sanitaires, peintures...

Elus en charge :
Pierre Marais, puis
Nathalie Le Cordier



2001- avril 2007



2008-2014



Danièle
Guillouet
2001-2014

415
bénéficiaires
de l'aide
à domicile

L'art pictural en tête d'affiche

CULTURE & ANIMATIONS

Rapprocher les acteurs de la culture et les Bihorellais. Tel est le dessein que s'est fixé la municipalité en 2001. Expositions de peinture, pièces de théâtre, concerts, festivals... la Ville organise et soutient chaque année de nombreuses manifestations culturelles.

En dix ans, la Ville s'est évertuée à offrir **une place de choix à l'art pictural**. En 2001, elle organisait une seule exposition. En 2006, elle en proposait onze. Cette année, elles sont au nombre de vingt-deux au programme culturel. Toutes ces expositions sont accueillies à La Grange. Plus généralement, **l'offre culturelle de la Ville s'est assez diversifiée**. La commune organise deux pièces de théâtre par an au foyer municipal et propose régulièrement des concerts à l'église Notre-Dame-des-Anges avec ses trois chorales. Elle reçoit également des conférences organisées par la CREA. Elle participe aussi aux Transeuropéennes, et est cofondatrice du Festival intercommunal avec huit autres communes du nord et de l'est de Rouen.

LA VILLE SOUTIENT SES ASSOCIATIONS

La municipalité encourage ses associations qui proposent plus de vingt activités différentes aux Bihorellais. Elle met à disposition des locaux, du personnel municipal, des nouveaux équipements et assure le gros entretien, la rénovation et le fonctionnement des bâtiments. Le Centre Gascard a d'ailleurs été équipé d'un élévateur. **Les subventions versées (école de musique, CCL et diverses associations culturelles) ont presque doublé en dix ans** : 78 984 euros en 2001, 109 154 euros en 2006, 143 490 euros en 2011.

Depuis 2005, **l'école de musique est gérée en intercommunalité** avec Bois-Guillaume et Isneauville. Elle compte actuellement plus de 600 inscrits dont 189 Bihorellais et présente chaque année plusieurs concerts. Les tournois de scrabble et d'échecs organisés sur la commune sont reconnus au niveau régional et national avec des adhérents qui participent aux championnats de France. L'école de danse classique, avec ses 180 adhérents, est l'une des plus réputées de la région, et est « moteur » dans le cadre des festivals et rencontres diverses.

L'histoire de la ville en livres

La Ville s'intéresse également à son histoire et à la préservation de ce patrimoine. La commission culturelle a participé à la publication d'un ouvrage en 2007, intitulé *De mémoire de Bihorellais*.

Le recueil est le récit du quotidien bihorellais du début du XX^e siècle aux années 80, par des Bihorellais. Le tome II est actuellement en préparation.

Le Groupe d'Histoire et d'Etudes de Bihorel a par ailleurs publié quatre ouvrages sur l'histoire de Bihorel : *L'église Notre-Dame-des-Anges, Cafés et guinguettes d'hier et d'aujourd'hui, Le Plateau des Provinces et le Chapitre, Espaces verts et belles demeures*.



Les animations

Chaque année, la Ville propose un programme riche en animations :

- Semaine du développement durable au printemps (en intercommunalité)
- Trophée des Sports
- Juin anim's à Bihorel
- Fête de la musique
- Radio crochet
- Forum des associations (tous les 2 ans depuis 2001)
- Forum de l'emploi (en septembre)
- Forum des aînés
- Marché artisanal au Centre Kennedy (depuis 2002)
- Téléthon (depuis 2003)
- Fête des voisins
- Nouvelles illuminations de Noël
- Maisons & balcons fleuris
- Semaine bleue
- Festival intercommunal de théâtre et de danse

Elus en charge :
André Calentier et
Françoise Lacaille



2001-2014



2008-2014

22
expositions
de peinture
en 2011

La Ville s'invite sur la toile

COMMUNICATION & DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

En 2001, la communication institutionnelle était devenue, pour la nouvelle équipe en place, incontournable. Informer les Bihorellais, communiquer avec eux, mais aussi les impliquer dans la vie municipale s'est imposé comme une priorité.

Le service communication est né sous l'impulsion directe du maire en 2002. Le nouveau logo de la Ville est apparu à cette époque. Le premier agent a été recruté en 2002. Auparavant, l'adjoint à la sécurité et à la communication se chargeait de la rédaction des textes du Bihorel Mag. La composition graphique était confiée à une imprimerie. Depuis, un second poste a été créé. Au fil des années, les moyens de communication se sont développés et adaptés aux technologies nouvelles. Depuis 2006, la composition et le graphisme de toutes les publications municipales sont totalement pris en charge par le personnel municipal. L'impression reste externalisée.

INFORMER LES BIHORELLAIS

C'est en 2001 que la mairie de Bihorel s'est dotée d'une connexion internet. En 2003, la Ville entre véritablement dans l'ère du web 2.0 en créant son propre site : www.ville-bihorel.fr. Depuis, deux nouvelles versions ont vu le jour (en 2006 et en 2010). Chacun peut y trouver des informations et proposer ses suggestions par mail.

Les supports papier perdurent. Le Bihorel Mag, un trimestriel, est tiré à plus de 4000 exemplaires. Il est distribué dans l'ensemble des foyers de la commune. Un guide pratique annuel est édité pour la rentrée scolaire. Il est né de la fusion du guide spécial animations et du guide pratique. Des panneaux électroniques, des affiches, dépliants, flyers, annoncent les manifestations diverses.

RENFORCER LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Le maire et son conseil tiennent particulièrement à rester à l'écoute de leurs administrés. Depuis 2001, la création des comités de quartiers, du conseil des sages et du conseil municipal jeunes, la mise en place de permanences d'élus dans les quartiers, ou encore l'organisation régulière de réunions publiques concourent à impliquer les Bihorellais dans la conduite de la commune et favorisent la démocratie participative. Un important travail de collaboration avec les bénévoles des associations qui œuvrent quotidiennement pour l'animation de la commune renforce également la proximité.



Les projets

- S'adapter aux nouvelles techniques de communication telles que les réseaux sociaux

Elus en charge :
Christiane Bazin, puis
Jean-Marc Chevallier



2001-2008



2008-2014

4000
exemplaires
du Bihorel Mag
distribués
chaque trimestre

Surveillance rapprochée

POLICE MUNICIPALE

Dès 2001, la Police municipale, placée sous l'autorité du maire, s'est vue totalement restructurée. En décembre, un nouveau chef de service prend les commandes. Entre 2001 et 2002, les effectifs sont passés de deux à six agents. Un poste de Police a été créé Place Saint-Louis avec : mobilier, matériel informatique et de communication (téléphones, talkies-walkies...). La flotte de véhicules a été renforcée : les agents disposent d'une voiture, de trois VTT et depuis 2010, d'un scooter électrique.

SURVEILLANCE DU TERRITOIRE ACCRUE

Une surveillance quotidienne et organisée du territoire a été rapidement mise en place. Les trois quartiers sont surveillés tous les jours, à pied, en vélo ou en voiture. L'amplitude horaire des agents de Police a été étendue.

En 2002, l'opération Tranquillité vacances (OTV) a été lancée. « Nous avons environ 200 demandes en période de vacances, avec un passage quotidien. Depuis sa création, nous ne déplorons aucun cambriolage sur les maisons surveillées », expose le chef de la Police municipale.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE RENFORCÉE

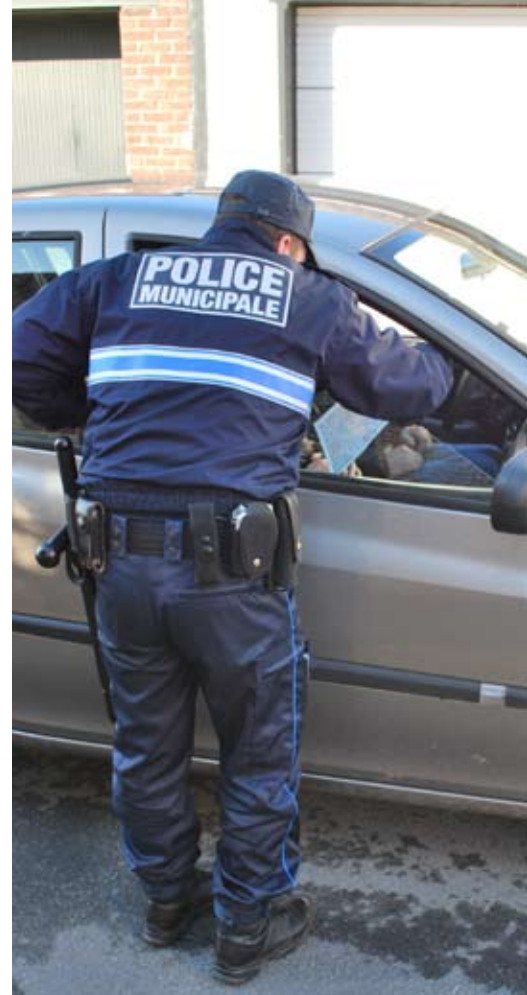
En 2002, un radar Eurolaser (jumelles) a été acheté en intercommunalité. Depuis, le nombre d'excès de vitesse ne cesse de chuter. Depuis 2006, la Police municipale intervient chaque année dans les écoles primaires communales pour des séances de prévention routière. « On axe nos conseils sur l'enfant à pied, l'enfant à vélo. Il y a une partie théorique, et une partie pratique : on part en ville et on voit ensemble comment se comporter dans la rue, en toute sécurité », décrit le chef de service. Les séniors ne sont pas en reste. Des séances de sensibilisation du code de la route leur sont proposées depuis 2009.

AU CONTACT DES HABITANTS

« Nous donnons priorité à la police de proximité », expose le chef de service. Et d'expliquer : « pour nous, c'est une prise de contact quotidienne avec les commerçants, les habitants. Nous faisons également un travail de prévention et de l'encouragement au civisme auprès des jeunes ». La présence est accrue à la sortie des écoles, des collèges. « C'est l'occasion d'établir une relation de confiance. Ils savent qu'ils peuvent venir nous parler en cas de problème », raconte le chef de la Police Municipale.

Rappel

Le maire est le chef de la Police municipale
Le premier magistrat est l'autorité compétente pour prendre et faire respecter les mesures nécessaires au maintien de l'ordre, de la sécurité, de la tranquillité et de la salubrité publics sur le territoire de la commune.



Les projets

- Prévention de la délinquance par vidéo protection autour des bâtiments communaux (sportifs, scolaires, centres commerciaux et Mairie) afin de stabiliser, voire baisser le taux de délinquance sur la commune
- Renforcer la police de proximité

Elus en charge :
Gérard Lefèbre, puis
Gérard Dantan



2001-2006



2008-2014

La délinquance en baisse

atteintes à l'intégrité physique

64 en 2008, 35 en 2010

atteintes aux biens

342 en 2008, 196 en 2010

vols, effractions

33 en 2008, 25 en 2010

dégradations

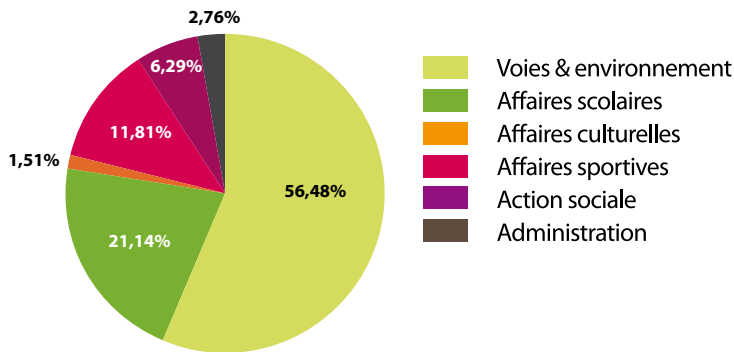
72 en 2008, 57 en 2010

(Sources : Police Nationale)

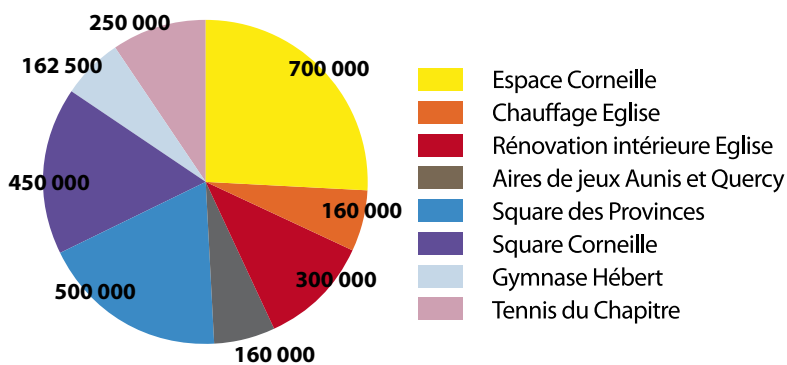
Un budget maîtrisé

FINANCES

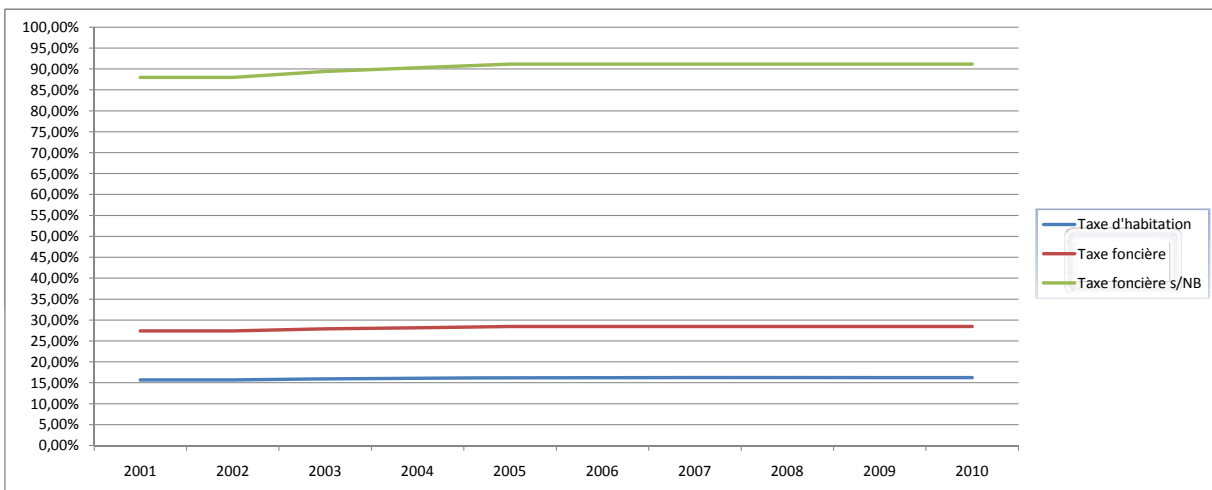
Gros travaux d'investissement par secteurs de 2001 à 2010



Prévisions de gros travaux (projets)



Evolution des taux d'imposition



L'état de nos finances est résumé par une seule phrase de notre trésorière perceptrice dans son rapport indépendant :

«Les charges incompressibles (personnel, dette...) absorbent 65% des produits réels de la commune et limitent donc fortement les marges de manœuvre de la commune en section de fonctionnement».

Malgré cela, vos élus ont toutes ces années réussi à investir pour l'avenir grâce à leurs économies de fonctionnement, sans augmentation des taux d'impôts communaux.

Votre Maire,
Pascal HOUBRON

Elus en charge :
Daniel Delaunay,
puis Christiane Bazin



2001-2008



2008-2014